

Autorisation parentale pour les participantes mineures Carpe au Féminin

Une autorisation par mineure participante

Je soussigné (e)

Domicile :

Ville :

Titulaire de l'autorité parentale sur la mineure désignée :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Je l'autorise à participer à l'Enduro carpe 100% Féminin, du 25,26 et 27 septembre 2026.
Elle ne présente aucun problème de santé lui interdisant la pratique de la pêche et a acquis les bases de la natation et j'accepte également le transport par les sapeurs-pompiers en cas d'accident.

Date :

Signature du titulaire de l'autorité parentale :